ROUBAIX

LA LOGIQUE DE L'"AVENIR"

Le journal l'Avenir, l'organe du comité « Hubault et Cie » est revenu hier sur la question des « ouvriers nomades, sur ceux qui, chaque lundi, arrivent si nombreux à Roubaix, pour y prendre place dans les usines.

Et dans un très long article, il essaie d'établir que si ces ouvriers étaient fortement imposés il ne pourrait en résulter que bénéfices pour les travailleurs sédentaires roubaisiens.

Pour essayer d'argumenter la thèse qu'il soutient, le journal opportuniste dit, dans son article, des choses si solennelles opposées les unes aux autres. C'est ainsi qu'il déclare d'abord que les belges qui viennent travailler chez nous ne sont pas des malheureux, mais bien des gens aisés(!) et qu'ils accepteraient de travailler presque pour rien, si les patrons, obligés de payer une taxe pour eux, diminuaient leurs salaires, afin de récupérer l'argent qu'ils verseraient au gouvernement.

Puis, quelques lignes plus bas, l'Avenir ajoute que si les ouvriers belges étaient imposés directement, ils auraient alors des patrons plus excessives que celles qu'ils ont actuellement. Ils ne voudraient pas, dit-il, travailler à vil prix et exigeraient sûrement un salaire plus élevé que celui d'aujourd hui pour ne pas retourner chez eux le samedi avec un gain dérisoire.

Quelle logique, hein!

Il n'y a que l'Avenir pour trouver cela. Si les patrons diminuaient le salaire des ouvriers belges, ils ne bougeraient pas et seraient doux comme des moutons. Mais, tout de suite, ces mêmes ouvriers seraient des lions et exigeraient de leurs patrons des augmentations de salaires considérables, si le gouvernement français les obligeait à payer une taxe lorsqu'ils viennent travailler à Roubaix.

Comprenne qui pourra! Nous, nous avouons franchement que l'argumentation de notre confrère est au-delà de notre compréhension.

On admettra bien, dès lors, que nous ne voulons pas continuer à discuter avec lui sur cette question des ouvriers nomades. Nous avons dit d'ailleurs notre opinion là-dessus et nous sommes certain qu'elle est la seule qui soit favorable aux intérêts ouvriers.

Depuis longtemps, du reste, dans les sindi ats et dans les congrès ouvriers, elle a été résolue dans le sens que nous avons indiqué.

Ce n'est que quand le Parlement aura fait une loi défendant aux employeurs d'occuper des ouvriers étrangers à un taux de salaire moins élevé que celui des ouvriers français, que les patrons cesseront d'occuper de préférence des ouvriers d'outre-frontières.

Et si un impôt devrait être établi pour les belges venant travailler à Roubaix, nous répétons que ce sont les patrons qui devraient le rapporter et le payer directement.

L. B.

DÉCOUVERTE D'UN NOYÉ

Hier, vers une heure de l'après midi, des ouvriers en repos du canal, au quai de Boulogne, près du pont de la République, le corps d'un individu noyé.

La préfecture M. Vilen, commissaire de police, qui fit transporter le cadavre à la morgue de l'hôpital.

Le noyé a été reconnu pour le nommé Calixte Lemoine, âgé de 40 ans, qui avait abandonné sa femme et ses quatre enfants depuis le 12 février dernier. Tout laisse supposer que le noyé n'est suicidé.

Accidents d'usine

Un ouvrier bobineur, Adolphe Gailliez, âgé de 20 ans, demeurant rue Watt, cour Six, a été victime d'un accident à l'usine Amédée Prouvost, rue du Collège.

En voulant retirer une mèche de laine de son métier, il a eu la main droite comprimée; l'index a été fortement contusionné. Le docteur Dutruille a donné des soins au blessé qui devra subir une incapacité de travail de quinze jours.

— A la filature Etienne Motte, rue d'Alger, un ouvrier soigneur, Arthur Lezy, âgé de 20 ans, a reçu sur le pied une pièce de fer qui lui a occasionné une blessure assez sérieuse.

Le docteur Bernard lui a donné des soins. Le blessé a été reconduit à son domicile, rue Duerame, 157.

Perte d'un œil

Un très grave accident est survenu jeudi au tissage Requillart et Scrive, boulevard de Metz.

Une ouvrière tisserande, Palmyre Jorion, âgée de 40 ans, demeurant rue des 7 Ponts, cour Deurameux, à qui travaillait dans cette usine a été atteinte à l'œil droit par une navette qui a été projetée hors du métier.

La pointe de la navette a crevé l'œil.

L'ouvrière a reçu les soins du docteur Delecouillerie. La guérison exigera au moins un traitement de deux mois.

Chronique théâtrale

Le Grand Théâtre a clôturé, jeudi soir, sa saison lyrique par la représentation de Patrie, le chef d'œuvre de Paladhile.

La plupart des artistes étant indisposés, l'exécution s'en est fortement ressentie: c'est une des raisons de la froideur inaccoutumée du public, qui était fort restreint.

Ce n'est pas à dire que la représentation ait été mauvaise, loin de là. Les 3e et 4e actes ont été très convenablement rendus et ont contribué pour beaucoup à relever l'enthousiasme de l'assistance.

A part MM. Maas et Dons qui ont tous trois bien chanté, les autres artistes, par suite d'indisposition, n'ont pu donner tout ce qu'ils pouvaient faire et ont néanmoins recueilli pour leur part d'applaudissements qui les ont beaucoup encouragés.

Les ballets avec Mesdames A. Cassegnol, Cambrini et Cerray, et les dames du ballet.

Les chœurs et l'orchestre, sous la direction de M. de la Fuente, ont été excellents.

Union Fraternelle Républicaine Socialiste

Réunion du samedi 13 mars

— La 1ère section, boulevard d'Halluin, à 8 h. 1/2, chez Charles Nys, à la Mine d'Or, rue Darbo.

— La 2e section (rue Montaigne), à 8 heures du soir, chez V. Ramon, boulevard de Strasbourg, 44.

Partie carnavalesque

Les Amis du Plaisir, établis chez Wibaux, ont l'honneur de faire savoir au public que une sortie carnavalesque aura lieu le jour de la Mi-Carême.

Les camarades qui désireraient être de la dite sont priés de se faire inscrire chez ce dernier.

— Le groupe « l'Union ouvrière » organise pour la Mi-Carême une grande sortie carnavalesque. Les camarades qui désirent y prendre part peuvent se faire inscrire à l'estaminet du Palais, Pile.

Concerts et spectacles

Théâtre de Roubaix. — Dimanche 14 mars 1897, représentation extraordinaire Deux grands succès : COUSIN COUSINE, opérette militaire à grand spectacle, en 3 actes. Le spectacle commencera par la première représentation à Roubaix de l'immense succès, LE DONJON DE VINCENNES, drame à grand spectacle en dix tableaux.

Bureaux à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2.

— Jeudi 18 mars 1897, représentation extraordinaire au bénéfice de M. H. Couvreur, grand premier comique.

Grande soirée. — Dimanche 14 mars, à 7 heures du soir, chez le citoyen Achille Carpentier, rue du Pile, grande soirée chantante organisée par la chorale La Fraternelle, au profit d'une famille nécessiteuse. Brillante tombola.

— Dimanche 14 mars, chez Vital Bosquette au Grand Ours blanc, rue Perrot, 21, grande soirée chantante au profit du *Vrai Roubaisien*.

Nous prions tous les camarades d'y assister.

Concert-Conférence. — La chambre syndicale ouvrière textile dont le siège est à la coopérative «La Paix», boulevard de Belfort, organise en son local et pour ses membres et leurs familles, un concert-conférence qui aura lieu le dimanche 21 mars.

Le concert, dont nous publierons prochainement le programme, est organisé de façon à donner satisfaction à tous. La conférence sera faite par la citoyenne Maria Verone, de Paris, et le citoyen Chauvière, député.

Il y aura sûrement salle comble le 21 mars, à la coopérative *La Paix*.

— Dans la vaste salle de l'estaminet Achille Lepers, place Nadaud, aura lieu le même jour, une grande soirée-spectacle de force, d'adresse, d'acrobatie et de lutte.

Là aussi le programme est des plus alléchants. Les amateurs ne manqueront pas non plus de s'y rendre nombreux.

CROIX. — *Soirée chantante.* — Dimanche 14 mars, grande soirée chantante au bénéfice d'un père de famille, malade depuis deux ans, chez Duhamel, rue Mirabeau.

FLERS-BREUCQ. — *Soirée chantante.* — Dimanche 14 mars, à l'estaminet du Chêne au Sart, tenu par Henri Oudoir, grande soirée chantante suivie d'une brillante tombola, au bénéfice d'une veuve avec quatre enfants en bas-âge.

COMBATS DE COQS

Dimanche 14 mars, on battra chez Oscar Savary, cabaretier, rue du Tilleul, 31, un 2/3 morts pour 50 francs l'entrée du parc au gagnant, contre Paul Mathon Grand Mars et Cie.

Mise au parc à midi.

Communications diverses

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Lundi 15 mars à 8 h. 1/2 du soir réunion obligatoire, au local, chez Léon Delbecque, rue des Sept-Ponts.

Mouvement Ouvrier

Réunion du samedi 13 mars

— La Fraternelle sociale, à 8 h. 1/2 du soir, local habituel.

— Les « Prolétaires de l'Epeuple, à 8 h. 1/2 du soir, chez Montois, rue de l'Epeule, 78 bis.

— La Franche Escouade, à 8 h. 1/2 du soir, chez Roger.

Réunions du dimanche 14 mars

— La Foi sociale à 6 heures, chez Brugon, rue Dauventon, 61.

— L'Avant-Garde, à 6 heures, chez Cattrice Louis, Grande-Rue, 53.

— Les Fils de Victor Hugo, à 2 heures précises du matin, local habituel.

— Les Vengeurs de Fourmies à 4 h. 1/2 du soir chez Allard, rue de Lannoy, 214.

— L'Humanité Socialiste, à 5 h. du soir, local habituel.

WATTRELOS. — Les Vengeurs de Fourmies, à 7 h. soir chez Catteau.

— Groupe en formation. — Un nouveau groupe est en formation chez le citoyen Catteau. La première réunion aura lieu dimanche 14 mars, à 6 heures du soir.

— Les groupes appartenant à la fédération du Pile, sont avertis que la réunion générale aura lieu dimanche 14 mars, à 5 heures très précises du soir, à l'estaminet de la Fraternité des peuples.

Ordre du jour très important.

Banquet du 18 Mars

Le groupe la « Fraternelle Sociale », établi chez V. Ramon, 34, boulevard de Strasbourg, organise, pour le samedi 20 mars, un grand banquet en l'honneur de l'anniversaire du 18 mars.

Les camarades qui désireraient participer au banquet sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible. Prix par personne : 2 fr. 25.

— Tous les membres du groupe la Franche escouade, établie chez Roger, voulant participer au banquet du 18 mars, sont priés de venir régler leurs comptes pour lundi soir, dernier délai.

WATTRELOS. — *Médaille coloniale.* — Le maire de Wattrelos vient de faire remettre la médaille coloniale à M. Joseph Jean Baptiste Bossu, tisserand au Creusier, pour sa participation à la campagne d'Algérie.

PECQ. — *Conférence.* — Dimanche 14 mars, à 3 heures précises, conférence publique et contradictoire, au local de la Ligue ouvrière, estaminet Mourman.

Le citoyen G. Maes y traitera du socialisme agricole.

A NOS LECTEURS

La Pharmacie populaire, 149, grande-Rue, à Roubaix, vient de subir une transformation complète.

Il fallait répondre aux exigences d'une clientèle sans cesse croissante. Rien n'a été négligé dans ce but.

Dès aujourd'hui, la **Pharmacie populaire,** dont le personnel a été renouvelé, est en mesure de fournir à 50 0/0 de rabais — **cinquante pour cent** !! — la presque totalité des produits pharmaceutiques.

Des avantages considérables sont faits à la classe ouvrière et aux sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et de charité.

Les produits fournis sont tous de qualité supérieure, la **Pharmacie populaire** ne s'alimentant que chez les meilleurs droguistes.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de Tourcoing s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Hassebroucq maire.

M. Cocheteux demande au maire pourquoi la question de la création d'un bureau d'état-civil au Blanc-Seau, quoique inscrite à l'ordre du jour n'a pas été discutée à la précédente séance.

Il se plaint également de ce qu'aucune suite n'ait encore été donnée à un vœu déposé par lui et par un de ses collègues, et tendant à la création d'un bureau de consultations judiciaires gratuites.

M. le maire répond que les commissions compétentes étudieront ces deux questions et promet qu'elles seront portées à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Après l'adoption de plusieurs procès-verbaux de réception de travaux et fournitures, le conseil passe à la discussion des rapports.

Création d'emplois d'adjoints à l'Institut Colbert (classes primaires), à l'école de filles de la Croix-Rouge, aux écoles de garçons de la rue du Calvaire et de la rue des Piats.

La commission de l'instruction publique propose de créer : 1° Une quatrième classe à l'école de filles de la Croix-Rouge, troisième emploi d'adjointe ; 2° Une sixième classe à l'école de garçons de la rue du Calvaire, cinquième emploi d'adjoint ; 3° Une cinquième classe primaire à l'Institut Colbert ;

4° Une sixième classe à l'école de la rue des Piats, cinquième emploi d'adjoint.

Le rapport est adopté après observations de M. Salembien qui voudrait voir élever encore le nombre de maîtres et maîtresses.

Cette observation sera jointe au rapport.

Ecole primaire de garçons du Pont de Neuville, création d'un nouvel emploi d'adjoint — Le rapport de la commission de l'instruction publique tendant à la création d'un quatrième emploi d'adjoint est adopté avec la même observation qu'au précédent rapport.

Création d'une école primaire supérieure de jeunes filles.

La commission propose qu'une école primaire supérieure de jeunes filles soit établie à Tourcoing. — Quel'annexion d'une école primaire élémentaire de filles à l'école primaire supérieure réunies en un même groupe scolaire, sous une seule direction, soit autorisée par M. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Que les locaux affectés actuellement au cours complémentaire de la rue des Orphelins fassent retour à l'école primaire élémentaire de ladite rue ; — Que l'école primaire supérieure de filles et son annexe soient créés, rue de Lille, dans les locaux occupés par l'école primaire élémentaire.

Après quelques observations échangées entre MM. Clerson, Dron et Glorieux, et M. D'Hul-Desey, le rapport est adopté.

Elargissement des trottoirs et reconstruction de la chaussée de la rue des Poutrains — Conclusions du rapport adoptées.

Reconstruction et élargissement de chaussée dans la rue de la Baille. — Conclusions du rapport adoptées.

Construction d'une chaussée pavée sur la place en avant de l'église de la Croix-Rouge.

M. Glorieux exprime le désir que le service de la voirie emploie, dès à présent, de plus larges bordures pour les trottoirs à construire, telles par exemple celles qui ont servi pour le trottoir environnant l'hôtel de ville.

Sous réserve de ces observations, le rapport de la commission de la voirie est adopté.

Reconstruction de la chaussée à la place Charles Rousseel. — Rapport adopté.

Construction d'un aqueduc dans la rue des Champs. — Adopté.

Contour de l'église des Phalempins et rue Victor Hugo. — Construction de clôtures à claire voie et établissement de bordures de trottoirs le long de terrains appartenant à la ville.

M. Dron demande de remettre à quinzaine la question des clôtures à claire voie — Adopté.

On passe ensuite à la question du cimetière.

(A suivre).

Les grèves

La grève des ouvrières de la maison Vandenberghe est terminée.

Le nouveau tarif, imposé par le patron, sera mis en vigueur dans trois semaines. Ainsi M. Vandenberghe réalisera un bénéfice de trente pour cent sur la main d'œuvre de ses ouvrières.

Que c'est beau, n'est-ce pas, la loi du plus fort!

⁂

Chez M. Masure, rien de changé. Une délégation des grévistes s'est encore présentée hier à l'usine mais Révolver Masure ne veut plus rien entendre.

Il espère sans doute trouver des tapisseurs pour remplacer les grévistes, dès que la quinzaine de prévenance de ces derniers sera échue. Nous croyons, et nous avons de sérieuses raisons pour croire cela, que M. Masure sera bien trompé dans son attente et qu'aucun ouvrier ne se présentera pour remplacer des camarades en grève.

Pour les grévistes tapisseurs

Ce soir, à huit heures, à la salle de la Coopérative, conférence publique et contradictoire au profit des tapisseurs en grève.

Prix d'entrée : 20 centimes.

Accidents d'usine

Le nommé Charles Bouscart, 28 ans, magasinier, travaillant chez M. J.-Bte Catteau en portant une caisse de bobines, a fait une chute et s'est fait des contusions aux jambes.

Le docteur Leduc a donné des soins. Dix jours d'incapacité de travail.

⁂

Chez MM. Motte frères, le nommé Jules Liétart, 18 ans, rattacheur, demeurant à la Croix Rouge, en enfonçant des busettes a été piqué au médius de la main droite par une broche de son métier.

Docteur Roussel, huit jours de repos.

⁂

Au même établissement, le nommé Achille Wuillème, 33 ans, doubleur, demeurant à Mouscron, en portant un rouleau de cardes, a heurté un bac et s'est fait une entorse au pied droit.

Docteur Roussel : six jours d'incapacité de travail.

⁂

Chez M. Lorthiois frères, rue du Petit Village, le nommé Jean Fossier, tapissier, 39 ans, en voulant resserrer le ressort de tension de son métier, a eu le doigt majeur de la main gauche écrasé entre l'engrenage et le coulet du métier.

Huit jours d'incapacité de travail. Docteur Brunet.

La meilleure Maison de Tailleurs du Monde

DEWACHTER FRÈRES

LILLE, 6 et 8, rue de la Gare, LILLE

GRANDE MISE EN VENTE DES VÊTEMENTS DE

DEMI-SAISON

APERÇU DES PRIX :

COSTUME COMPLET forme veston droit ou croisé, cheviotte unie, fantaisie, doublé écossais assorti 30f

COSTUME COMPLET, sergé et cheviotte fantaisie pure laine, doublé satin assorti et tartan léger. . 35

COSTUME COMPLET, cheviotte anglaise haute nouveauté, pure laine, formes et nuances toutes dernières modes . . . . 65 fr., 55 fr. et 45

VESTON seul, droit ou croisé, cheviotte noire ou bleue et fantaisie haute nouveauté pure laine, doublé satin léger ou tartan léger, pure laine . . . 20 fr. et 18f

VESTON seul, cheviotte et sergé, unie, pure laine, doublé satin chine pure laine 16f

PANTALONS drapés et peignés d'Elbeuf de demi-saison, ce qui se fait de mieux. 16 f., 12 f. et 9f75

PARDESSUS fantaisie pure laine et sergé uni, doublés satin pure laine 59 fr., 38 fr. et 32

PARDESSUS demi-saison, cheviotte, coat anglais et beau satiné de Sedan, nuances nouvelles, doublés satin, manches soie. 75 fr., 65 fr., 55 fr. et 45

ASSORTIMENTS considérables de pèlerines avec capuchon, en tissus imperméables garantis, depuis 14f50

NOTA. — Quelques spécimens de Costumes pour Première Communion sont déjà exposés dans nos étalages. (Voir vitrine n° 3) Nous en donnerons une description détaillée très prochainement.

Mouvement ouvrier socialiste

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs :

— L'Emancipation, samedi soir, à huit heures.

— La Revanche prolétarienne, samedi, à huit heures.

Petits enfants qui toussez!

Si votre chère mère qui est au désespoir de vous entendre tousser, qui compte la nuit, le jour ces quintes de toux si souvent répétées, qui s'émeut en voyant vos forces diminuer, la fièvre augmenter, le sommeil fuir, et même lorsqu'il y a coqueluche, les vomissements se produire, si votre bonne mère dis-je, connaissait le SIROP de LORET, elle l'essayerait et vous guérirait. 1/2 fl. 1 f. 75. Ent 3 fr.

Pharmacies Cosme à Lille, Sabin Boulez à Valenciennes, Duplanty à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

Refuser tout flacon ne portant pas la signature Loret-Villette.

3 et 10

Trois savons à la pâte hygiénique, finement parfumée, et dix timbres étrangers authentiques, tel est le contenu des boîtes du *Phénix*, le nouveau produit créé par Victor Vaissier.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART. — *Réunion du comité* — Dimanche 14 mars, à 5 heures du soir, estaminet Edouard Samé, place de l'Eglise, à Lambersart, réunion du comité.

Ordre du jour : Distribution des nouvelles cartes pour 1897 ; choix d'une date pour une conférence contradictoire.

Voiture versée. — Un grave accident de voiture s'est produit avant-hier, vers cinq heures du soir, entre Lomme et St-André.

Un lourd camion de marchand de charbon a accroché le marchepied d'un tilbury, dans lequel se trouvaient cinq personnes dont deux enfants. La voiture a été versée et les cinq personnes précipitées sur le pavé. Toutes ont été blessées.

Un enfant de six mois a été gravement atteint à la tête et une jeune femme a eu l'épaule démise. L'état de l'enfant est très grave.

Le camion appartenait à M. Pastel, négociant en charbons à St André ; le tilbury à M. Chastin, rue Solférino.

HELLEMMES. — *Parti ouvrier.* — N'oublions jamais la caisse et surtout sachons toujours l'alimenter.

Un moyen se présente. Le citoyen Agacha offre de faire jouer au bouchon plus une magnifique lapine et ce, au bénéfice du tronc de la lutte.

C'est un exemple à suivre et à propager. Ainsi donc, acceptons l'offre et réunion dimanche 14 mars, à 5 h précises, 167, rue Sadi Carnot. Une mise 0,20, trois mises 0,50.

Haine de parti. — La Municipalité d'Hellemmes, on le sait a dégrevé d'une partie des contributions (cote personnelle et mobilière) plus de 500 de ses concitoyens; elle a ainsi été fidèle à ses promesses et rendu service aux plus pauvres qui le méritaient bien. Ce fut un soulagement général pour les bénéficiaires et un espoir pour les autres.

Mais ils comptaient sans la haine des capitalistes qui ne pardonnent pas aux ouvriers d'être arrivés à la tête de l'administration ; aussi ces ladres viennent ils d'augmenter leurs locataires qui, de ce fait, voient leurs charges s'aggraver de plus en plus.

Nous signalons cet acte inqualifiable à la vindicte publique qui l'appréciera suivant ses mérites.

Arrestation. — Le garde Lallemant a arrêté, hier, dans l'après-midi, la nommée Smets Catherine, âgée de 45 ans, d'origine belge, trouvée en possession d'une marmite en fer galvanisé qu'elle avait dérobée à M. Cheva Auguste, cabaretier, rue Dupleix à Hellemmes.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOHIGNIES. — *Progrès du parti ouvrier.* Le groupe du parti ouvrier, en formation chez le citoyen Deremy, dit Marche-Toujours, s'est réuni mardi 9 mars.

Vingt nouveaux membres se sont faits inscrire. Chez le citoyen Léon Mocq il y a également eu 25 nouvelles adhésions.

Il en a été de même chez les citoyens Amédé Leur, secrétaire de la caisse de secours des ouvriers mineurs, de l'Escarpelle, Moreau Joseph, Henri et Louis Dufour et Maratag.

Nous invitons tous les ouvriers à suivre ce bel exemple de solidarité.

La nouvelle réunion du groupe Deremy aura lieu, le 25 mars, à 5 heures du soir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Accidents.* — Deux accidents qui causeront probablement la mort de deux hommes, sont survenus hier à bord de deux navires.

Le premier s'est produit sur le quatre mâts *Jourdantille*. Un sieur Charles Lejeune, âgé de 30 ans, a reçu un madrier sur la tête. Il a été relevé dans un état désespéré.

Le steamer *Grégian* a été le théâtre du second. Léopol Vesprien, même âge, a été blessé aux reins, par la chute d'une balle de laine. Son état est très grave.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

WIGNEHIES. — *Elections municipales.* — Par suite de la démission de tous les conseillers municipaux, les électeurs sont convoqués pour le dimanche 4 avril, à l'effet d'élire 23 conseillers.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ST AMAND. — *Commencement d'incendie.* — Avant hier soir, vers neuf heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la nouvelle fabrique de céramiques.

Grâce aux prompts secours, on se rendit immédiatement maître du feu. Les dégâts sont peu importants.

Les amandinois ne sont pas contents d'être obligés, en cas d'incendie de faire l'ouvrage des pompiers. Ils demandent que la compagnie nouvelle soit au plus tôt formée.

Bonne œuvre à accomplir. — Nous appelons l'attention de toutes les âmes charitables, sur une pauvre famille du Montdes Bruyères dont le père est malade depuis très longtemps ; la mère travaille seule avec quatre enfants en bas-âge.

Le bureau de bienfaisance leur accorde deux pains par semaine.

Aux forges. — Les salaires des ouvriers des forges-laminoirs de M. Sirot-Mallez viennent d'être diminués. Un vif mécontentement règne parmi les ouvriers.

L'accident de la Bouche

Le plus connu est assurément le mal de dents. Tant de gens se négligent, qu'à un moment les dents se gâtent. De là des rages, des névralgies atroces, des douleurs vives, lancinantes qu'on ne peut guérir qu'avec l'ANTALGIQUE. C'est le trésor de la bouche ; l'effet est instantané, fl. 2 fr. Cachets 3 fr.

Pharmacies Cosme, à Lille ; Sabin-Boulez, à Valenciennes ; Duplanty, à Tourcoing et Baggio, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

CHEZ LES MINEURS

Contrairement à ce qui se passe dans les localités voisines, les mineurs de la Compagnie de Carvin chôment deux et trois jours par semaine.

A maintes reprises, depuis un mois, les houilleurs se sont réunis pour aviser aux mesures à prendre. Grâce au concours éclairé des délégués du syndicat et de celui du citoyen Evrard, la grève que nombre d'ouvriers affamés réclamaient a pu être évitée. Nos amis ont compris que le remède à apporter à la situation précaire de la Compagnie de Carvin, ne résidait pas dans une suspension de travail.

En désignant des délégués pour soumettre leurs revendications à M. l'agent général, les mineurs de Carvin ont agi sagement. Nous voulons croire que les promesses faites à leur délégation seront tenues ; car, réduire les prix de tâche en même temps que le nombre des journées est chose inadmissible. En persévérant dans cette politique, la Compagnie assumerait une grande responsabilité. Ce ne sont pas les travailleurs qui sont responsables des difficultés que traverse l'administration de la mine, pas plus que le directeur actuel ne peut être accusé de ne les avoir pas prévues, mais, nous le répétons, les mineurs, que le chômage réduit à la plus affreuse des misères, ne peuvent payer de leurs salaires les pertes occasionnées par l'entêtement de celui qui a refusé de traiter des marchés importants.

Il semblerait que la situation dans laquelle se trouvent les houilleurs de Carvin soit assez grave pour que personne ne songe à y ajouter. C'est ce que n'a pas compris la Compagnie, lors des récentes élections de délégués mineurs. Se trouvant dans la nécessité de suspendre le travail les dimanches et les lundis, elle n'a pas hésité à faire descendre aux ouvriers le jour du scrutin. Nos amis ont néanmoins réuni la la majorité des suffrages ; car les électeurs se rendirent aux urnes en sortant des puits.

Ces sortes de tracasseries ne durent qu'un temps. Les compagnies en usent et en abusent à leur aise, protégées qu'elles sont par MM. Méline et Barthou, sans s'apercevoir qu'elles créent autour d'elles une armée de mécontents et qu'elles précipitent le jour où le peuple décrétera la suppression de leurs privilèges.

MAXIMOR.

Le député Lamendin à ses électeurs

Le citoyen Lamendin, député, rendra ses électeurs à Béthune, le dimanche 21 mars, de 9 heures du matin à midi, à la place du Marché-au-Fil.

LES RAPATRIEMENTS

Le député Lamendin vient de recevoir la lettre ci-dessous :

Paris, le 9 mars 1897.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon intérêt sur le sieur Lonest (Jean Philippe), actuellement à Smokerna (Amérique du Nord), qui sollicite pour lui, sa femme et ses trois enfants, la faveur du rapatriement aux frais de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de prier mon collègue des affaires étrangères de vouloir bien prescrire les mesures nécessaires en vue d'assurer le retour en France des susnommés, aux frais de mon département.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Intérieur.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Vol.* — Pour vol d'un litre d'eau de vie au préjudice d'Isidore Marie femme Bataille, cabaretier route de Loison, procès-verbal vient d'être dressé contre le nommé Caron Désiré, dit Toutoron, âgé de 25 ans, mineur, demeurant à Loison.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Procès-verbaux.* — M. Allard, commissaire de police a dressé les procès-verbaux ci-dessous :

1° contre Colonna Pascal et Mouy Hubert, cabaretiers pour fermeture tardive d'estaminets ; 1° contre Marriage Arthur Burette Adolphe, Dhénin J.-B. et Fromont Léon, pour contravention à la police des cabarets.

— La gendarmerie d'Hénin-Liétard a verbalisé contre Taillard Louis, boulanger et Lévêque Désiré, marchand de sable pour divagation de chien sans collier.

LIÉVIN. — *A propos de machine à coudre.* — M. Boulet, de Liévin, nous adresse une lettre, en réponse à une note parue sous la rubrique « Escroquerie ». Voici les passages essentiels :

« Dans cet article, il est laissé à entendre que j'ai, de concert avec un nommé Vaillant, escroqué une machine à tricoter à M. Lebrun.

« La machine en question est ma propriété depuis plus de trois ans ; elle a été détournée l'an dernier et à cette époque j'ai déposé au commissariat de police une plainte à laquelle le commissaire ne voulut prêter aucune attention.

« Voulant rentrer en possession de cette machine, je fis appeler M. Lebrun devant la justice de paix de Lens, mais la machine valant plus de deux cents francs, le juge de paix se déclara incompétent.

» Il me fut impossible de continuer l'affaire à Béthune, n'ayant pas l'argent nécessaire.

» Si M. Lebrun, maintenant que la machine m'est rendue, veut déposer une plainte contre moi, on verra, quand la justice sera éclairée, qu'il n'y a jamais eu « escroquerie », de mon côté. . »

Les fraudes des beurres. — Il ne suffit pas de prélever des échantillons de beurre sur le marché, disait on dernièrement. En effet il y a des marchands de beurre en gros qui rayonnent dans notre région et dont, depuis quelque temps, le marchandise est constamment un sujet de plaintes.

Aussi M. Florentin, commissaire de police de la ville de Liévin, accompagné du garde Billy, s'est il rendu, vendredi, rue Thiers à la société coopérative pour y prélever quelques échantillons de beurre choisissant le moment précis où le fournisseur de beurre, stationnait devant le magasin.

Cette façon d'opérer nous semble excellente, le vendeur pouvait, en ce cas, exciper de sa bonne foi.

HARNES. — *Parti ouvrier. Réunions.* — La commission administrative se réunira aujourd hui samedi 13 mars à 7 heures du soir et le comité central demain dimanche 14 mars, à 5 heures du soir.

Bains Hilloin. — Piscines de natation 25 1/0 eau 29° 5/10 Hydrothérapie.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal l'*Egalité*.

S'adresser pour Commandes,

A Roubaix : au bureau du journal Grande Rue, 93.

A Tourcoing au citoyen Descherdeer, rue St Jacques, 3.

A Croix : au citoyen Billot, marchand de journaux et conseiller municipal.

A Wattrelos : au citoyen Briffaut conseiller municipal.

Pour le canton de Lannoy : au citoyen Jean Deladerrière, marchand de fourraux.

Marchés de Lille du 12 Mars

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 99 5 à . . — En pain n° 1 (cote offic.), 98 .. ; n° 2 (cote com.), .. à .. ..

Cuite 1er jet (cote com.), 24,25 à .. .. — 88 (cote offic.), 24,50 à .. ..

ALCOOLS. — 3/6 fin disp., 34,75 offert 34,50 demandé.

BOURSE de LILLE

DU 12 MARS

VALEURS	Cours de jour	Ou offre	Ou demand
Aniche	....	11200	11150
Anzin	....	4380	4420
Douai	....	26000	....
Douai	2350	2350	2340
Carvin	....	1100	1025
Courrières	1600	1610	1600
Douchy	795	810	780
Lourches	....	1140	....
Escarpelle	....	2550	....
Lens Liév.	....	335	300
Lens	1820	1825	1820
Maubeuge	....	680	....
Ostricourt	....	370	....
Vicoigne	19500	19500	18500

Le Gérant, CHARLES CAPT.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
58, rue de Fives.